

POSTE RÉGULIER

pouvant mener à la permanence

👉 ORTHOPÉDAGOGUE 👈

Enseignant(e) en adaptation scolaire

Au primaire & secondaire

Région de Saint-Hyacinthe & Acton Vale

Qualifié

Travailler au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH), c'est être en mesure de trouver un équilibre sain entre la carrière et la vie personnelle. C'est aussi apprécier, chaque jour, un climat convivial et positif, où tous les membres du personnel visent un seul et même objectif : la réussite éducative de tous.

CE QUE NOUS AVONS À VOUS OFFRIR

Le CSSSH offre des conditions de travail avantageuses à ses employés : mentorat, programme d'aide, assurances, régime de retraite, rabais employés, formation continue.

Le CSSSH est à la recherche d'un(e) orthopédagogue animé(e) par la réussite et le bien-être des élèves.

Vous jouerez un rôle essentiel en soutenant les élèves qui rencontrent des défis dans leurs apprentissages.

Par vos interventions ciblées, vous contribuerez à mieux comprendre leurs besoins et à adapter les stratégies pédagogiques.

Concrètement, vous accompagnerez les élèves dans le développement de leurs compétences, collaborerez étroitement avec le personnel éducatif et participerez à mettre en place des moyens concrets pour favoriser leur progression, leur motivation et leur engagement scolaire.

Faites une réelle différence dans leur parcours.

Le CSSSH offre présentement des POSTES RÉGULIERS en adaptation scolaire et en orthopédagogie pouvant mener à la PERMANENCE.

Qualifications requises

- Baccalauréat en orthopédagogie

Salaire : Selon la convention collective en vigueur.

Toute personne intéressée doit poser sa candidature par le site Internet du CSSSH:

[Poser sa candidature - Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe](#)

Les candidatures retenues seront convoquées pour une entrevue

Le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes ainsi que les personnes autochtones, issues des minorités visibles, ethniques ou en situation de handicap à présenter leur candidature.

Le personnel du CSSSH est assujéti à la [Loi sur la laïcité de l'État](#), laquelle prévoit notamment l'obligation d'exercer ses fonctions à visage découvert et l'interdiction de porter un signe religieux.

Le CSSSH remercie toutes les personnes candidates de leur intérêt; seules celles retenues pour la suite du processus de sélection seront contactées.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir l'assistance pour des mesures d'adaptation pour le processus de présélection et de sélection : srh.dotens@csssh.gouv.qc.ca.

Une carrière à dimension humaine, c'est ICI que ça se passe!